

LTC – Projet de Territoire – CAP 2040

Contribution du Collectif 22300 Pacte pour la Transition, membre du Conseil de Développement

Propositions d'actions pour le défi 1 (Transformer nos ressources en richesse)

NB : pour info aux défis 2 et 4

Avertissement

Ce document « propositions d'actions pour le Défi 1 » est complémentaire d'un précédent déjà transmis début décembre 2019 au secrétariat du Projet de Territoire portant sur les inter relations et transversalité entre les 5 défis proposés ; il prolonge aussi la contribution générale « éléments de contexte –climatique, SNBC, SRADDET...» transmise mi décembre.

NB : les propositions ci-dessous tiennent compte des débats déjà tenus au sein des différents ateliers relatifs au Défi 1, et des comptes rendus correspondants. Certaines propositions sont en relation avec celles faites dans le cadre des défis 2 et 4 en particulier,

Chantier1 : Consolider, diversifier, déployer et faire progresser nos filières

Objectif 2 : développer et soutenir une agriculture durable productrice d'une alimentation sûre, saine et locale, source de valeur ajoutée et d'emploi :

Nous proposons des actions développées dans le cadre du défi 4, chantier 4 (développer l'activité agricole), pour l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agro-écologie, et pour favoriser leur installation et restructurer le foncier agricole. (Cf. les 2 contributions adressées à ce défi 4 par le collectif 22300).

Investir dans la transformation locale vers un agroalimentaire adapté aux demandes émergentes (sans lactose ni gluten, vers plus de végétarien)

Tirer parti de la demande de citoyens pour une expérience de campagne apaisée en couplant polyculture/élevage et tourisme vert.

Objectif 4 : économie maritime et croissance bleue

Dans nos propositions pour le défi 4, chantier 1 (tendre vers un territoire à énergie positive), nous préconisons une action en faveur de l'éolien marin au large des côtes du Trégor.

Objectif 5 : tourisme

Au-delà du domaine côtier, et pour valoriser notre patrimoine naturel et architectural, mener des actions d'envergure en faveur du tourisme rural

Chantier 2 : accompagner le développement d'une économie territoriale inventive, agile et durable

Objectif 1 : attirer et accueillir les entreprises et les entrepreneurs

Certainement, mais d'une façon plus générale faire venir des actifs. Des migrations à solde positif sont probables à moyen terme compte tenu du réchauffement climatique et des contraintes de la vie urbaine ressenties plus douloureusement à l'occasion de la pandémie actuelle.

Le territoire pourrait mettre en œuvre une politique d'accueil ambitieuse, jouant sur l'attractivité côtier et rural de son territoire, sur ses hautes technologies mais aussi sur son évolution agro-écologique et ses plans de rénovation énergétiques des bâtiments.

Objectif 2 : attirer et transformer les compétences

Investir, dans nos centres R&D et start-up, dans un programme de recherche (R&D) sur les « low-techs » (réexaminer par exemple certaines techniques utilisées à la fin du 19^e / début du 20^e siècle : alors que les ressources étaient rares du fait d'un faible développement de l'infrastructure industrielle et logistique, et que l'électronique et l'informatique n'existaient pas, certaines innovations étaient simplement trop complexes pour être implémentées industriellement. Pour illustrer ce nouveau domaine du possible, la Prius est basée sur une conception de moteur (Atkinson) à 5 temps à haut rendement, complexe mécaniquement, mais beaucoup plus simple maintenant avec une assistance électronique).

(et aussi – extrait de notre proposition vers le défi 4) : Développer une compétence sur le stockage de l'énergie (chimie de l'hydrogène et de l'ammoniaque, en partenariat avec la Région Bretagne dans le cadre de la BreizhCop) et réfléchir aux synergies possibles avec les atouts du territoire (agriculture en particulier)

Objectif 3 : accompagner l'évolution de la formation pour servir l'excellence de la recherche et le dynamisme de l'innovation

La transition écologique est un défi énorme, mondial, et d'actualité. La réussir requiert de la part de la population une compréhension des phénomènes à l'œuvre. Il est donc capital de

former la jeunesse à ces enjeux. Quel que soit le métier visé, quel que soit le projet d'orientation, il faut être correctement informé pour prendre de bonnes décisions.

Le territoire pourrait être pionnier dans des actions de transformation/renouvellement de la formation professionnelle, en accélérant celle-ci pour les secteurs en pression que sont déjà la rénovation énergétique des bâtiments, la mutation vers une agro-écologie plus demandeuse d'emplois...(voir notre contribution pour le défi 4, chantiers 1 et 4)

La monnaie locale devrait être utilisée comme outil de redirection vers l'économie locale d'une partie des flux financiers par tout un chacun. Ceci permettrait une croissance mieux gérée d'un écosystème agro-alimentaire local.

LTC – Projet de Territoire – CAP 2040

Contribution du Collectif 22300 Pacte pour la Transition, membre du Conseil de Développement

Propositions d'actions pour le défi 3 (Vivre solidaires)

Avertissement

Ce document « propositions d'actions pour le Défi 3 est complémentaire d'un précédent déjà transmis début décembre 2019 au secrétariat du Projet de Territoire portant sur les inter relations et transversalité entre les 5 défis proposés ; il prolonge la contribution générale « éléments de contexte –climatique, SNBC, SRADDET...» transmise mi décembre

NB : les propositions ci-dessous tiennent compte des débats déjà tenus au sein des différents ateliers relatifs au Défi 3, et des comptes rendus correspondants. Dans le temps imparti, et en complément aux autres contributions adressées par le collectif 22300 Pacte pour la Transition, il se limite au chantier 2 de ce défi

Chantier2 : Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion

La proposition ci-dessous est inspirée de l'expérience réalisée à partir de 2016 sur une dizaine de territoires afin de faire disparaître le chômage de longue durée, expérience nommée « **Territoires zéro chômeur de longue durée** ». A l'issue d'une 1^{ère} étape qui se termine en 2021, une 2^{ième} étape (2021-2025) élargit l'expérience sur 60 territoires, dans le but de pérenniser ultérieurement la démarche à partir des enseignements obtenus, ceux-ci permettant l'écriture d'un cahier des charges pour un déploiement sur tout le territoire.

Proposition d'action

Un objectif fort pour LTC pourrait d'être candidat au territoire: zéro chômeur de longue durée. En effet cette démarche est basée en partie sur les collectivités qui ont un fort levier de mise en réseau, d'animation et de financements.

Fort du succès de cette démarche, la première étape a été validée et la seconde loi permettant le lancement de la seconde étape a été votée à l'unanimité en séance publique le 16 Septembre 2020. Cette démarche a donc prouvé sa légitimité et ne demande qu'à être répliquée.

LTC se doit de faire tout son possible pour garantir le droit à l'emploi des habitants de son territoire, et l'occasion lui est donnée de se lancer dans une démarche innovante ayant prouvé son efficacité.

1Loi « Territoire 0 chômeur de longue durée : <https://www.vie-publique.fr/loi/275990-loi-14-decembre-2020-extension-experimentation-territoire-zero-chomeur>

LTC – Projet de Territoire – CAP 2040

Contribution du Collectif 22300 Pacte pour la Transition, membre du Conseil de Développement

Propositions d'actions pour le défi 5 (Territoire et citoyenneté)

Avertissement

Ce document « propositions d'actions pour le Défi 5 est complémentaire d'un précédent déjà transmis début décembre 2019 au secrétariat du Projet de Territoire portant sur les inter relations et transversalité entre les 5 défis proposés ; il prolonge la contribution générale « éléments de contexte –climatique, SNBC, SRADDET...» transmise mi décembre

NB : les propositions ci-dessous tiennent compte des débats déjà tenus au sein des différents ateliers relatifs au Défi 5, et des comptes rendus correspondants. Dans le temps imparti, et en complément aux autres contributions adressées par le collectif 22300 Pacte pour la Transition, il se limite au chantier 2 de ce défi.

Chantier2 : Renforcer l'intégration de l'expertise citoyenne et de la société civile dans les politiques menées par LTC

Les propositions d'actions ci-dessous portent d'une part sur la création d'une méthode « processus démocratique » à mettre en place pour les projets majeurs et structurants du futur de l'intercommunalité ; ce processus démocratique est maintenant souvent présenté et décliné dans différents séminaires et webinaires sur le thème « municipalisme ».

Elles portent d'autre part sur quelques propositions additionnelles et « opérationnelles »

I/ Mise en place d'un Processus démocratique :

Création d'une assemblée ou commission sur un sujet majeur concernant le territoire :

1. Effectuer une réunion publique pour présenter un projet ou une politique publique
2. A l'issue de la réunion publique, faire un appel aux volontaires pour constituer une assemblée citoyenne qui travaillera sur le sujet

3. Étoffer cette assemblée par un tirage au sort en fonction de plusieurs critères (géographique, sexe, âge, niveau de revenu...) permettant une représentation la plus fidèle possible du territoire
4. Intégrer des experts du domaine en question (ou au moins les faire intervenir dans le cadre du travail de l'assemblée)
5. Intégrer des élus référents

Les moyens fournis à l'assemblée

- Avoir accès à tous les documents produits par la collectivité en lien avec le sujet
- Rencontrer les agents experts du domaine en question
- Auditionner des experts extérieurs
- Avoir une salle de rencontre à disposition

Le processus de travail de l'assemblée

- Afin d'être efficace, cette assemblée aura un objectif et une période de travail définie (4 mois, 8 mois, 1 an...).
- A la fin de cette période, elle rendra son avis et ses remarques sur le sujet qui avait été présenté en réunion publique au conseil communautaire.
- Les élus, en dernière instance, devront prendre les décisions finales relatives au sujet après avoir consulté l'avis de l'assemblée spécifiquement créée à cet effet.

Pourquoi une telle organisation ?

En premier lieu il est nécessaire d'informer la population sur les projets et politiques publiques structurants. C'est la réunion publique qui s'en charge. Afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre, la présentation préparée pour la réunion publique devra être accessible en ligne ainsi qu'un compte-rendu de son déroulement.

Il est indispensable d'avoir des personnes motivées pour avancer au mieux sur un projet. C'est pourquoi un appel aux volontaires est effectué à la fin de la réunion publique. Celui-ci sera également présent en ligne pour les personnes qui souhaiteraient réfléchir ou celles qui n'ont pas pu assister à la réunion

Il est nécessaire d'avoir un avis reflétant au mieux les aspirations de la population, ce que ne permet pas forcément la seule présence de personnes motivées (souvent les mêmes). C'est pourquoi un équilibre est apporté par le tirage au sort selon certains critères.

Les données actualisées et les plus en pointe permettront d'émettre un avis le plus judicieux possible, c'est pourquoi l'intégration ou l'audition d'experts (internes ou externes) sur le sujet est fortement souhaitable

Les réalités politiques et économiques doivent être prises en compte afin de proposer des solutions réalistes et réalisables, c'est pourquoi des élus doivent être présents dans une telle assemblée

Se fixer un but précis dans un laps de temps défini permet d'avoir du dynamisme, avec des résultats visibles à court/moyen terme (quelques mois à une année). Ceci évite une perte de motivation, un désengagement ou encore une dilution du travail fourni dans plusieurs sujets à la fois (problème visible au niveau du conseil de développement).

Conclusion :

Ce processus démocratique ne se veut pas parfait mais tente de concilier les avantages et inconvénients de chaque partie prenante. Ceci afin de créer un équilibre qui permettra d'avoir des avis et des solutions les plus représentatifs des besoins de la population.

II/ Quelques propositions additionnelles :

Créer un espace sur le site internet de LTC où les productions en termes de rapports dans tous les domaines sont publiées. Cet espace doit être facilement accessible et intuitif. Aujourd'hui les rapports sont disséminés un peu partout dans le site dans chaque catégorie et il n'y a pas les rapports produits sur la gestion même de LTC (rapport égalité hommes/femmes, rapport développement durable, rapport budgétaire). Ces documents sont dans les CR des Conseils Communautaire et donc difficilement lisibles.

Une certaine pub doit être faite lorsque ces documents paraissent afin que les gens s'y intéressent.

Cette transparence étant indispensable, elle n'est pas suffisante. Il serait nécessaire de faire de gros efforts quand à une communication adaptée permettant d'**expliquer d'une manière plus intelligible aux citoyens et aux élus les rapports souvent très lourds et techniques.**

Ceci peut être un résumé assez visuel d'un rapport ou encore, pour des sujets très structurants demandant une longue concertation, des présentations et supports permettant de mieux appréhender le sujet et les enjeux.

Engager du personnel dédié aux méthodes de l'éducation populaire afin d'organiser et faire vivre la démocratie. Ces méthodes permettent une participation plus active et créative des citoyens et élus dans différents contextes (selon le nombre de personnes et les sujets traités). Ces personnes pourraient aussi être en appui au Conseil de Développement afin de lui permettre de mieux faire remonter les attentes des citoyens.

Former les agents, plus spécifiquement les chefs de services, aux méthodes de l'éducation populaire afin de stimuler la créativité des agents et lisser les hiérarchies inhérentes au fonctionnement de la fonction publique. L'application en interne de ces techniques permettra une meilleure diffusion de la démocratie participative vers l'extérieur (citoyens, communes...)

Créer un budget participatif à l'échelle communautaire. Celui-ci permettra aux habitants de proposer leurs propres projets et renforcera leur puissance d'agir.

Réduire la vitesse des agendas. Malgré tous les outils disponibles (y compris électroniques) pour faciliter et améliorer la participation des élus et citoyens, la démocratie demande un minimum de temps incompressible. Un équilibre devra bien sûr être trouvé en sachant déléguer et faire confiance, mais la réappropriation des compétences et actions de l'agglo par les citoyens et les communes nécessitera du temps (d'information et de concertation) qu'il sera important de ne pas négliger.

Aujourd'hui, de plus en plus se plaignent de ne pas avoir le temps d'aborder tel sujet ou telle réunion car ils doivent lire des rapports de centaines de pages 1 à 2 semaines à l'avance.